



## AUX PARENTS ET TUTEURS

### AVIS SUR LES PLATEFORMES D'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUES

La Commission scolaire Crie (CSC) utilise des plateformes d'apprentissage numériques pour offrir des ressources éducatives de haute qualité aux élèves. Une plateforme d'apprentissage numérique est toute application, logiciel ou plateforme en ligne utilisée par les enseignants ou les élèves pour soutenir l'apprentissage. Ces outils aident les élèves à accéder à des supports d'apprentissage, à s'engager activement dans les compétences académiques et numériques, à créer des projets, à soumettre des travaux ou à recevoir de la rétroaction. Certaines informations personnelles peuvent être recueillies et utilisées pour la création des comptes élèves et pour leur donner accès à la plateforme. Cet avis explique :

- quelles informations sont recueillies,
- pourquoi elles sont nécessaires,
- comment elles sont utilisées, et
- les droits des parents et tuteurs concernant la collecte d'informations personnelles des élèves.

Les plateformes d'apprentissage numériques (« plateformes ») disponibles pour l'utilisation dans les écoles sont évaluées par le Département de l'apprentissage numérique de la CSC afin d'assurer la conformité aux normes strictes de sécurité et que seules les informations personnelles nécessaires soient recueillies. Les plateformes qui ne respectent pas ces normes ne sont pas autorisées à être utilisées en classe.

#### 1. Types de plateformes d'apprentissage numériques utilisées

Les plateformes font partie des stratégies d'enseignement et d'apprentissage de la CSC et sont intégrées à l'enseignement en classe. La CSC maintient une liste des plateformes approuvées et régulièrement révisées.

Ces plateformes se répartissent dans les catégories suivantes:

- plateformes spécifiques à chaque matière (mathématiques, langue [anglais, français et cri], sciences, arts, etc.)
- plateformes de création de contenu
- plateformes favorisant l'engagement des élèves

[Une liste des plateformes approuvées par la CSC est disponible via ce lien.](#)



## 2. Portée du présent avis

Considérant que ces plateformes peuvent exiger l'utilisation des informations personnelles des élèves, la Commission scolaire met en place une procédure « d'avis et de droit de refus » pour le reste de l'année scolaire 2025-2026. Par conséquent:

- les parents et tuteurs sont considérés comme informés dès réception de cet avis.
- les parents et tuteurs peuvent refuser ou retirer leur consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels de leur enfant par les plateformes.

Le refus peut entraîner le retrait de certaines activités d'apprentissage prévues au programme du groupe de l'élève; néanmoins, l'élève continuera de recevoir des services éducatifs. Pour en savoir davantage sur les changements qu'un refus peut entraîner, veuillez contacter la direction de votre école.

Si la direction de votre école ne reçoit pas d'avis de retrait de consentement, la CSC pourrait continuer à utiliser les informations personnelles des élèves afin de maintenir l'accès aux plateformes.

## 3. Quelles informations sont recueillies et pourquoi

Seules les informations personnelles nécessaires sont recueillies pour permettre aux élèves d'accéder aux plateformes.

<i>Information</i>	<i>Raison</i>
Prénom et nom de l'élève	Identifier le compte de l'élève
Adresse courriel et mot de passe de l'école	Connecter de façon sécurisée et identifier l'élève dans les systèmes de la Commission scolaire
École, niveau scolaire et groupe	Attribuer le contenu, les cours et les enseignants

En aucune circonstance la Commission scolaire ne partagera des informations sensibles, telles que la date de naissance, les codes permanents ou les renseignements médicaux avec les plateformes d'apprentissage numériques.

## 4. Comment les plateformes sont évaluées

Le Département de l'apprentissage numérique de la CSC mène un processus rigoureux d'évaluation des plateformes conformément à sa Politique sur les plateformes d'apprentissage numériques dans le secteur des jeunes (EDU-19) (accessible via ce code QR). Cela inclut :





- vérification de leur conformité avec la législation applicable et leur alignement sur les programmes d'enseignement de la CSC et du Québec ;
- vérification de leur cohérence avec les valeurs de la CSC ;
- vérification que la plateforme ne vend ni n'utilise les informations personnelles des élèves à des fins marketing;
- vérification que la plateforme n'utilise pas d'informations personnelles identifiables des élèves pour entraîner des modèles d'intelligence artificielle.

Le processus d'évaluation assure que la collecte d'informations personnelles est limitée à ce qui est nécessaire pour permettre l'utilisation de la plateforme.

Les plateformes approuvées sont périodiquement vérifiées. Toute plateforme qui ne respecte plus ces normes est retirée ou suspendue.

Pour obtenir davantage d'informations sur les plateformes utilisées par votre enfant, veuillez contacter la direction de l'école.

## **5. Vos droits**

Vous avez le droit de :

- demander des détails sur les informations recueillies ainsi que leur utilisation en classe ;
- demander que les informations personnelles de votre enfant ne soient pas utilisées par les plateformes.

## **6. Retirer le consentement à l'utilisation d'informations personnelles (Refus)**

Les plateformes font partie de l'enseignement en classe et seront utilisées à moins d'un refus de votre part. Pour retirer votre consentement à l'utilisation des informations personnelles de votre enfant sur ces plateformes, veuillez contacter la direction de l'école.

Votre enfant continuera de recevoir des services éducatifs même si le consentement est retiré. Cependant, cela pourrait avoir un impact sur certaines activités d'apprentissage et limitera l'accès à certaines plateformes numériques faisant partie du programme d'apprentissage.

